

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 22

Artikel: Consolation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, la Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés
gratuitement à toute personne qui prendra
un abonnement nouveau d'une année ou de six
mois à dater du 1^{er} juillet prochain.

Autour d'une fête.

On connaît l'histoire de ce bonhomme qui,
prié de chanter quelque chose à un dîner de
noce, après une multitude de couplets enton-
nés par les autres convives, se borna à fredon-
ner :

On ozi su onna molha.

La vaïquei tota !

Les Moudonnais, qui nous ont invité si gen-
timent à la fête des chanteurs vaudois, ne
nous en voudront pas si pour tout compte-
rendu nous écrivons :

L'irè onna balla fita.

La vaïquei tota !

Aussi bien les journaux quotidiens ont-ils
pris le vilain pli de publier des pages entières
sur toutes les fêtes six jours avant le *Conteur*,
ne lui laissant d'autre alternative que de se
taire ou de redire des choses connues de cha-
cun.

L'irè onna balla fita ! Ainsi diront tous les
chanteurs, et en particulier les quatre mem-
bres de l'Echo des Alpes d'Yverne, que nous
avons rencontrés samedi soir à Lucens. Faute
de place à Moudon, leur société passait la nuit
à Bressonnaz, sur la paille. Eux, qui n'étaient
plus des tout jeunes gens, avaient préféré des
couches moins rustiques, et le hasard leur
avait fait dénicher un gîte chez des particuliers
de Lucens. Les auberges de cette bourgade
étant archi-pleines, ainsi que celles de Mou-
don, ces mêmes particuliers voulurent bien cé-
der au *Conteur* un lit moelleux à souhait et
qui eût été le roi des lits sans un défaut de
proportion entre sa longueur et sa largeur,
qui nous empêcha d'étendre les jambes, même
en nous mettant en biais. Nous sûmes plus tard
que ce lit décidément trop court était celui de
l'aïeule de la famille, bonne petite vieille qui
avait passé la nuit Dieu sait comment pour ne
pas nous exposer à dormir à l'hôtellerie de la
belle étoile.

Les excellentes gens de cette maison hospi-
talière auraient bien voulu entendre les chan-
teurs d'Yverne entonner quelque quatuor de
leur répertoire. Mais, pas moyen de leur faire
ce plaisir : ces choristes étaient quatre basses !

Tandis que pour regagner Moudon, les vi-
gnerons de l'Echo des Alpes montaient dans
le premier train du matin, nous primes le che-
min des écoliers en remontant le vallon de la
Cerjaulaz. Moudon est situé, on le sait, à l'en-
tre-croisement d'une série de vallécules. Celle
de la Cerjaulaz nous était encore inconnue.
Nous nous félicitons d'avoir fait sa connais-
sance. Mais pour mieux graduer le plaisir de
la promenade, il est préférable, croyons-nous,
de descendre cette petite vallée, au lieu de la
remonter.

Si l'on choisit Moudon comme point de dé-
part, on suit d'abord la grande route de Thier-
rens, que l'on quitte bientôt pour prendre à

droite le chemin montant à Bussy, à travers
des vergers magnifiques et où les noyers n'ont
pas encore tout à fait disparu.

Bussy, qu'on atteint en trois-quarts d'heure,
éparpille sur une pente douce et bien ensoleil-
lée ses fermes remarquables par leurs vastes
proportions. Pas d'auberge, mais des fontai-
nes à l'eau aussi fraîche qu'abondante. A un
kilomètre au-dessus du village, le chemin
passe sur l'arête du chaînon boisé qui sépare
la vallée de la Broie du vallon de la Cerjaulaz.
Par dessus l'entrecroisement des collines, le
regard plane sur une grande étendue de pays
aux lignes douces et d'un vert reposant, qu'en-
serre à l'est et au sud la ceinture dentelée des
Alpes. C'est un de ces beaux panoramas du
Jorat qui enchantaient le philosophe Charles
 Secrétan.

De ce belvédère, on descend dans un vallon
qui semble fermé de tous les côtés et où la
vue se borne aux prairies et aux forêts de ses
flancs, ainsi qu'aux toits rouges ou bruns de
deux ou trois villages : Neyruz, Oulens, Vil-
lars-le-Comte. Arrivé au ruisseau qui l'arrose,
on a un peu le sentiment d'être à cent lieues
du monde habité, tant la région est solitaire.

Cependant, voici, sur une sorte de pres-
qu'île, la ferme de la Crausaz, seule maison
qu'on rencontre entre Bussy et Oulens. Elle a
deux fontaines, à droite et à gauche de la route ;
au dire de ses habitants, l'eau de celle de droite
(orient) est la meilleure. Cette question des
fontaines a son intérêt pour le piéton dans un
coin de pays inconnu des aubergistes et des
hôteliers, et qui ne s'en porte d'ailleurs pas
plus mal.

Pour gagner Lucens, on n'a pas besoin de
monter à Oulens, qui perche à trois cents pas
au-dessus du poteau indicateur planté à la bi-
furcation de la route. La curiosité de voir ce
village retiré — dont on ne soupçonne pas
l'existence en remontant le cours de la Cerjau-
laz depuis Lucens — nous fit cependant pous-
ser jusque-là. Oulens se compose tout au plus
d'une douzaine et demie de maisons. On y
compte 96 habitants, y compris les femmes et
les petits enfants. Tous, ou à peu près, por-
tent le nom de Rey, vieux nom patois qui équi-
vaut en français à Roy ou Roi. Et ces bonnes
gens s'appellent ainsi parce qu'ils sont heu-
reux comme des rois du bon temps. Interro-
gez un peu sur leur compte les villageois des
environs, ils vous diront : « Les Rey d'Oulens
vivent bien tranquilles chez eux, soignant leur
bétail et cultivant leurs terres, sans s'inquié-
ter outre mesure de ce qui se passe de l'autre
côté de la Cerjaulaz. »

De fait, en cette matinée de dimanche où
nous arpentions l'unique petite rue du village,
on n'aurait pu voir plus parfait tableau de cal-
me et de paix. Sur le pas de leur porte, des
paysannes épluchaient des légumes, de jeunes
mères berçaient leurs bébés ; alignés sur un
banc, des vieux se chauffaient au soleil ; des
garçonnetts faisaient rouler des disques de bois
qu'ils avaient façonnés eux-mêmes ; aux fon-
taines, quelques jeunes gens, la chemise en-

tr'ouverte sur leur torse halé, faisaient leur
toilette à grande eau, se préparant sans doute
à partir pour la fête de Moudon. A la fruiterie
enfumée, deux ou trois hommes, la pipe aux
dents, s'entretenaient avec animation. A dé-
faut de pinte, ce lieu est probablement le ren-
dez-vous de la population masculine.

Nous n'avons su découvrir rien de particu-
lier dans l'extérieur des habitations, sauf le
linteau de bois d'une porte de grange, qui
porte gravée la date de 1784, et dont la courbe
assez gracieuse témoigne de quelque souci de
l'art.

On doit jouir d'un beau coup-d'œil, en mon-
tant d'Oulens à Villars-le-Comte, village qui
aligne ses maisons tout au haut de la pente.
Le temps nous a manqué pour grimper jus-
que-là. Nous sommes redescendus au poteau
indicateur et avons pris la direction de Lu-
cens : trois kilomètres et demi d'une prome-
nade comme on n'en trouve pas de plus déli-
cieuse à vingt lieues à la ronde.

L'horizon restreint, qui fait paraître un peu
mélancolique le paysage de certains coins du
Jorat, donne précisément un de ses charmes
les plus pénétrants à la Basse-Cerjaulaz.

Rien ici qui détache les regards de la luxu-
riante verdure des hêtres, des chênes, des frê-
nes, où les sapins mettent çà et là leurs taches
sombres. Après avoir laissé à sa gauche une
assez grosse ferme, puis une autre, plus mo-
deste, assise à l'orée d'un bois, on ne rencon-
tre plus trace d'habitations jusqu'à Lucens. La
route longe constamment le ruisseau, qui fait
plus de bruit qu'il n'est gros, et dont l'onde
limpide passe pour être le paradis des petites
truites et des écrevisses.

Soudain, à un détour du chemin, à quelques
pas au dessus des vestiges d'une scierie ou
d'un moulin, surgit, vrai tableau du moyen-âge,
la silhouette d'une haute tour, de murailles cré-
nelées et de tourelles à mâchicoulis. C'est le
manoir de Lucens, qui semble barrer le vallon.
Il faut n'avoir jamais dessiné de sa vie pour n'ê-
tre pas tenté de croquer cette saisissante appa-
rition.

De notre point d'observation, au lieu de dé-
passer le moulin en ruines pour déboucher
bourgeoisement à Lucens par la route du fond
du vallon, on prendra à gauche, sous la ramée,
un sentier dénommé, si nous ne faisons er-
reur, le « Chemin des dames » et qui, s'élevant
gentiment à travers les ombrages, arrive à la
tête du pont qui a remplacé le pont-levis du
château, au pied même de la tour maîtresse.
On descend de là en deux minutes au centre du
village de Lucens, en ayant devant soi un des
plus agréables paysages de la Broie.

Nous ne penserons plus à la fête des chan-
teurs, qui nous a permis de faire cette prome-
nade idéale, sans redire :

L'irè onna balla fita !

V. F.

Consolation. — Dans une bagarre, un mon-
sieur qui avait cru devoir intervenir, reçut un
coup de poing qui lui pocha l'œil de la belle
manière. Le malheureux geignait comme une

Madeleine et demandait à grands cris des compresses et de la pommade.

— Ne criez pas tant, lui fait un voisin, laissez donc faire la nature. Ça s'en ira comme ça est venu.

Qu'en pensez-vous ? — Deux dames sortant d'une conférence à la Maison du Peuple :

— Eh bien, comment trouvez-vous cela, ma chère ?

— Oh !... voilà !..

— C'est exactement mon opinion.

Diverses circonstances ont retardé la publication de cette « Causerie neuchâteloise ». Nous en présentons tous nos regrets à nos lecteurs et à l'auteur.

Causerie de Neuchâtel.

C'est le printemps. Hélas le mai ne fleurit, cette année, que dans le cœur des amoureux et des poètes ! Au dehors, temps laid, vent froid, pluie, et même, par aventure, quelques flocons attardés. Il fait triste, et les lilas ont peine à fleurir.

Bien mieux que les lilas et les pivoines, c'est la fin des soirées mondaines, des conférences, des séances musicales, des assemblées de toutes les ligues possibles et impossibles, qui signale à Neuchâtel la venue du printemps. Et nous avons été gâtés cet hiver : chaque soir, pendant des mois, il a fallu subir quelque causerie ou quelque soirée de société. Mais les brises du printemps ont balayé tout cela ; silence et poussière maintenant dans les temples — la semaine — et dans les salles de conférences, semaine et dimanche.

Mais les Neuchâtelois, race bavarde, ne sauraient vivre en reclus. Pour remplacer les conférences où l'on va pour se voir et batifoler bien plus que pour écouter quelque bel oiseau — comme disait un ancien —, ils ont imaginé depuis longtemps le « tour des quais ». Depuis avril, chaque beau soir, entre cinq et neuf heures, tout Neuchâtel se ballade le long de ses quais, en regardant le lac rose et bleu sous le soleil couchant ; en guignant les jeunes pensionnaires anglaises — nous disons les « phoques » — à leurs fenêtres, et en échangeant des impressions, des souvenirs et des sentiments. Amoureux et babillards s'en donnent à cœur joie.

Tous parlent du Salon neuchâtelois de 1905, où s'étaient quelques hideurs, pas mal de croûtes, beaucoup de banalités, et, dans le nombre, de bien jolies choses. Il y en a même de belles, par ci par là. Trop de banalité dans le choix des motifs. Vous conviendrez que les paysages jurassiens et les scènes alpêtres sont maintenant, en peinture, de l'histoire ancienne. Pour rappeler de beaux souvenirs aux alpinistes, aux patriotes et aux botanistes, mainte de ces toiles n'en est pas moins banale d'inspiration et de facture. Il faudrait découvrir un côté nouveau de cette nature alpine et jurassienne, et le rendre d'une manière personnelle, plutôt que s'ingénier à copier machinalement des sites cent fois vus. Le genre décadent, en peinture, ne nous est pas épargné cette année ; cette manie d'étrangeté nous vaut des toiles devant qui les gens de goût passent en haussant les épaules, pendant que s'extasient deux ou trois prêtres de l'incompréhensible. Ne nommons personne et ne citons pas. Inutile de vous décrire longuement un Salon assez intéressant d'ailleurs, où probablement vous ne mettez pas les pieds. Ne perdons pas de temps et revenons à nos moutons.

Le parti socialiste a fêté cette année le 1^{er} mai, comme partout ailleurs. Long cortège et discours. Décidément, les socialistes avaient un air étrangement conservateur, ce jour-là. Rosette rouge à la boutonnière, comme de vulgaires décorés ; endimanchés comme des bourgeois ; calmes, d'ailleurs, et dignes. Ce premier

mai n'a pas causé d'incidents graves : tant mieux ! seul un farceur, qu'il ne faudrait pas prendre au sérieux, a tenté, vers quatre heures du matin, de faire sauter la Préfecture à l'aide d'un pétard. Résultat : trois vitres cassées. Et voilà tout. Un soir, c'était mercredi passé, Neuchâtel qui s'endormait, était réveillé par le cortège de Belles-Lettres, qui célébrait sa tune de printemps. Toute la ville a regardé cette verte jeunesse défilant : musique « l'Harmonie » en tête, jusqu'au Chalet de la Promenade. Ce fut une débauche de feux d'artifices, de cris, de hourras, de joie et de folie ; une flamme de gaité dans l'existence un peu terne de Neuchâtel au printemps.

Sur les quais, on parle encore de tout cela. Il est huit heures ; le soleil s'est enfui derrière le Trou-de-Bourgogne ; le lac clapote, rose encore, au pied du glacis qui soutient nos quais, le joran souffle et Neuchâtel étudie, pensionnaire et féminin, las d'avoir tant jaser bâille, serre des mains très nombreuses puisqu'il est bavard et rentre à son gîte pour y dormir du sommeil du juste.

16 mai 1915

PAYSAN DU SEYON

A l'école (suite)

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Chaque fois que Davel se promenait dans les sentiers, il s'asseyait sur une haie et réfléchissait. »

« Davel fut condamné à être écarquillé. »

« Avec la noix, on fait l'huile de vierge. »

« Dans les travaux que je préfère, il y en a bien quelques-uns que je n'aime pas. »

« Le travail que je préfère, c'est l'école, surtout quand on a les vacances. »

« Les hommes et les animaux croissent sur la terre. »

« L'homme est du règne végétal-animal. »

« Quinze cents cadavres jonglaient sur le champ de bataille. »

(A suivre.)

Petites annales de mai et juin.

1586. — L'an 1586 au mois de mai, occasion de la grande cherté du blé, les bonnes villes de tout le pays de Vaud étant allées au recours par devant l'Excellence de nos souverains Seigneurs et Princes de Berne, a été par iceux le blé apprécié à 25 florins la charge, mesure de Viveys (Vevey), et aux autres lieux selon les mesures ; de sorte que le mardi suivant n'est venu sur le marché dudit Viveys qu'un quarteron de froment ou de blé, de manière qu'il y a eu grands pleurs et plaintes, même grande pauvreté à l'endroit des pauvres.

FRANÇOIS MONTET

1688. — Du second juin. — Vertueux et prudent Charles de la Pierre chirurgien de son état, de la baronnie d'Aubonne, a promis et promet par les présentes, sous l'obligation de ses biens, de rendre parfaitement guérie en parfaite santé honnête Marie fille d'honorable Hippolite Escot bourgeois et juré (assesseur) de Villeneuve, du mal caduc dont elle est atteinte, et ce durant l'espace et terme d'une année, moyennant une vache que le dit S^r Escot lui livrera à prendre à choix sur 6, et outre ce, 50 livres de fromage payables à la S. Martin, à telle condition que s'il ne la rend parfaitement guérie, le dit Escot ne sera nullement obligé de rien livrer au dit S^r de la Pierre du-

rant le dit terme, car telle a été leur intention. A peine de damps, Posents etc. (Archives notariales, Vevey).

Pour un cochon.

Un de nos lecteurs a bien voulu relever à notre intention l'enquête faite en 1803, par un juge de paix du canton, à propos du vol d'un porc. Ce document est aussi amusant que curieux.

Régistre Criminel et Correctionnel.

Dès le 31 Juillet 1803 au 12 Février 1806.

(Copie d'une enquête faite ce jour par le Juge de paix... du Cercle d.... Du 26 Décembre 1803.)

Le Citoyen de a fait rapport au conseiller-Juge de paix du Cercle de qu'aujourd'hui environ les deux heures après midi, on lui avait volé un cochon gras attaché près de la Boutique du serrurier qui lui coûtait soixante francs, qu'aussitôt on était allé à la poursuite de Cet animal du côté de d'après les indices donnés par le Jeune charpentier qu'un homme le conduisait de ce côté là. Que le citoyen une des personnes mise à la recherche de ce cochon la reconnu à la montée conduit par cy devant commis d'Exercice et le ramena de Suite à n'ayant pu se Saisir de l'Individu étant Seul. Le Susdit arrivé en ville en fit son rapport au Citoyen Juge de paix qui ordonna d'aller à saisir le nommé dans son domicile.

Du 27 Xbre 1803.

Les Citoyens Huissier G.... et B.... accompagnés de deux gend'Arme, Se Sont Transportés à où environ les Cinq heures du matin, ils ont saisi le nommé dans son domicile. Le quel ils ont conduit chez le Citoyen Juge de paix, qui aussitôt l'a fait mettre dans la chambre du prévenu.

Du 27 Xbre à 2 heures après-midi.

Le nommé prévenu ayant été conduit par l'huissier Gr.... devant le Juge de paix et Son Greffier en qui il a toute confiance : on lui a demandé S'il reconnaissait la personne qui lui avait repris le porc. Il a répondu qu'il ne s'en rappelle pas. Ayant fait paraître le conseiller et demandé si c'était bien là l'homme entre les mains du quel était le cochon.

Il a répondu qu'oui, après quoi les questions suivantes ont été adressées au prévenu :

« Comment il s'appelle ? Quel est son âge et sa profession ? S'il est marié ? Combien il a d'enfants ? S'il a été à ... hier ? -- R. Qu'oui. — D. A quelle heure il en est reparti ? — R. Qu'il ne s'en rappelle pas. — D. Où il avait eu le cochon qu'on lui a repris d'entre les mains ? — R. Qu'il ne s'en rappelle pas. — D. Combien il avait d'argent en arrivant en ville ? — R. Trois Ecus neufs et Six Cruches. — D. Ce qu'il a fait de cet argent ? — R. Qu'il l'a employé en partie à payer un petit cochon qu'il avait acheté. — D. Combien ce porc lui coûtait ? — R. Deux Ecus neufs et un pot de vin. — D. De qui il l'a acheté ? — R. Qu'il ne connaît pas la personne, seulement qu'il croit qu'elle est de — D. Ce qu'il a fait de ce porc ? — R. Que Jean-Abram C.... et le Syndic l'ont emmené à — D. Pourquoi il ne l'a pas emmené lui-même ? — R. Parce qu'il était ivre. — D. Pourquoi il n'est pas parti avec eux ? — R. Qu'il était allé boire une bouteille chez B.... avec la citoyenne Susette de avec laquelle il avait à faire. — D. Si le porc qu'on lui a repris était sien ? — R. Qu'il ne pouvait pas être sien puisqu'il n'avait pas assés d'argent pour le payer. — D. S'il reconnaissait cet animal ? — R. Qu'il n'en sait rien, et le lui ayant fait voir a dit que ce pourrait bien être le même, mais qu'étant ivre il ne pourrait pas l'assurer.

Relû et Confirmé.

Ayant fait paraître le Citoyen Henri charpentier :

D. Si c'est lui qui a vu hier un homme conduisant un porc gras dans le chemin des épinés, conduisant à ? — R. Qu'oui et lui ayant fait voir l'homme et l'animal, il a reconnu l'un et l'autre. — D. Dans quel endroit du chemin il a vu l'homme conduisant le porc ? — R. Un peu en dessus de la montée de près du champ d

Relû et Confirmé.

Après quoi le Conseiller Elie propriétaire du cochon proteste pour sa journée et pour tous les frais et retard que cette affaire lui occasionne, demandant la restitution de son Porc.